



NHPC et SONATREL signent le Contrat d'Accès au Réseau de Transport



Echange de parapheurs entre les Directeurs Généraux de NHPC et SONATREL

Le transport de l'énergie de Nachtigal garantie

Le 23 septembre 2024, les Directeurs Généraux de NHPC et de SONATREL ont signé le Contrat d'Accès au Réseau de Transport (CART) en présence du Ministre de l'Eau et de l'Energie.

Ce contrat fait partie des mesures prises par le Ministère de l'Eau et de l'Energie, visant l'efficacité et la durabilité du transport de l'énergie au Cameroun; il a pour objectif de garantir le transport de l'énergie produite par NHPC, via le réseau des lignes de transport dont SONATREL a la charge.

Il fixe les conditions et modalités techniques, juridiques et financières de l'accès de NHPC en qualité de producteur au réseau public de transport géré par la SONATREL.

Partenariat renforcé entre NHPC et SONATREL

NHPC et SONATREL n'en sont pas à leur premier contrat. Deux autres contrats les liaient déjà à savoir:

- Le Connection Agreement (Contrat de raccordement), en partage avec le MINEE, fixe les conditions techniques et opérationnelles liées à la construction et à l'exploitation de la ligne de transport d'énergie entre Nachtigal et Nyom 2.
- Le Dispatch Agreement (Contrat de distribution) dont le MINEE et ENEO sont également signataires qui définit les conditions techniques et opérationnelles sous lesquelles NHPC et SONATREL en accord avec ENEO doivent exécuter les procédures opérationnelles de distribution et exploiter les systèmes de répartition et de distribution de l'énergie produite par l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal.